

LEGAÇÃO  
DA REPUBLICA PORTUGUESA  
EM FRANÇA

Paris, 21 de Agosto 1917

A  
130

30-11  
3-9-17

Pr. XII a.

Ex. Snr. Ministro dos Negocios Estrangeiros

Em additamento ao officio d'esta  
Legação, A-119, confidencial, de 30 de Julho  
p.p., tenho a honra de remetter a V.Ex. o in-  
cluso exemplar da acta da terceira sessão da  
Conferencia dos Alliados, que acabo de receber  
d'este Ministerio dos Negocios Estrangeiros .

SAUDE E FRATERNIDADE.

Pelo Ministro.

L. D'Arcenas de Lima



C O N F E R E N C E   D E S   A L L I E S

-----

26 Juillet 1917

-----

C O N F E R E N C E   D E S   A L L I E S

---

SECRET.-

La Conférence des Alliés s'est réunie en Séance Plénière le 26 Juillet 1917 au Ministère des Affaires Etrangères dans le grand salon de l'Horloge.

Assistaient à la Séance:

Pour la FRANCE

- M. Ribot, Président du Conseil.  
Ministre des Affaires Etrangères.
- M. Painlevé, Ministre de la Guerre.
- M. l'Amiral Lacaze, Ministre de la Marine.
- M. Albert Thomas, Ministre de l'Armement et  
des Fabrications de Guerre.
- M. Léon Bourgeois, Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale.
- M. Jules Cambon, Ambassadeur de France, Secrétaire  
Général des Affaires Etrangères.
- M. Jonnart, Haut-Commissaire en Grèce.
- M. de Margerie, Ministre Plénipotentiaire,  
Directeur des Affaires Politiques et  
Commerciales au Ministère des Affaires  
Etrangères

- M. le Général Foch, Chef d'Etat-Major Général de  
l'Armée.
- M. le Vice-Amiral de Bon, Chef d'Etat-Major Général  
de la Marine.
- M. le Général Hallouin, Major Général du Groupe  
de l'Avant.
- M. le Général Weygand, Adjoint au Major Général du  
Groupe de l'Avant.
- M. le Lieutenant-Colonel Georges, de l'Etat-Major  
Général de l'Armée.
- M. le Commandant Helbronner, de l'Etat-Major parti-  
culier du Ministre.
- M. de Béarn, Secrétaire d'Ambassade.
- M. le Docteur Ribot.

Pour la BELGIQUE

- Son Excellence M. le Baron de Broqueville, Président  
du Conseil, Ministre de la Guerre.
- M. le Baron de Gaiffier d'Hestroy, Ministre de  
Belgique.
- M. Orts, Conseiller diplomatique du Ministère des  
Colonies.
- M. le Comte de Licherfeld, Secrétaire du Ministère  
de la Guerre.

Pour la GRANDE-BRETAGNE

- Son Excellence M. Lloyd George, Premier Ministre.
- Son Excellence M. Balfour, Ministre des Affaires  
Etrangères.
- Son Excellence Lord Bertie of Thame, Ambassadeur  
de Grande-Bretagne.
- M. l'Amiral Sir John Jellicoe, First Sea Lord.
- M. le Général Sir William Robertson, Chef de l'Etat-  
Major Impérial.
- M. le Général Smuts, Membre du Cabinet de Guerre.

- M. le Général Morice, Directeur des Opérations  
Militaires.
- M. le Colonel Sir Maurice Hankey, Secrétaire du  
Cabinet de Guerre.
- Sir George Clerk, Chef du Bureau de la Guerre au  
Ministère des Affaires Etrangères.
- M. l'Officier-interprète Mantoux.

Pour la GRECE

- M. Romanos, Ministro Plénipotentiaire.
- M. le Colonel Ractivan, Membre de l'Etat-Major  
de l'Armée grecque.

Pour l'ITALIE

- Son Excellence M. le Baron Sonnino, Ministre des  
Affaires Etrangères.
- Son Excellence M. le Marquis Salvago Raggi,  
Ambassadeur d'Italie.
- M. DE MARTINO, Secrétaire Général du Ministère  
Royal des Affaires Etrangères.
- M. le Général Cadorna, Commandant en Chef des  
Armées Italiennes.
- M. l'Amiral Thaon Di Revel, Chef d'Etat-Major de  
la Marine.
- M. le Comte Aldrovandi, Conseiller de Légation  
Chef du Cabinet de Son Excellence  
M. le Baron Sonnino.
- M. le Colonel Bencivenga, de l'Etat-Major de  
l'Armée Italienne.

Pour le JAPON

- Son Excellence M. Keishiro Matsui, Ambassadeur  
du Japon.
- M. le Capitaine de Vaisseau Matsumura, Attaché  
Naval.
- M. le Lieutenant-Colonel Nagai, Attaché Militaire.
- M. S. Saburi, 1er Secrétaire de l'Ambassade

Pour le MONTENEGRO

Son Excellence M. Popovitch, Président du Conseil  
Ministre des Affaires Etrangères.  
du Monténégro.

Pour le PORTUGAL

M. João Chagas, Ministre de Portugal en France.

Pour la ROUMANIE

M. A. Lahovary, Ministre Plénipotentiaire.

M. le Général Iliesco.

Pour la RUSSIE

M. Sevastopoulo, Chargé d'Affaires de Russie.

M. le Général Zankevitch.

M. Basily, Conseiller d'Ambassade.

Pour la SERBIE

Son Excellence M. Pachitch, Président du Conseil  
Ministre des Affaires Etrangères.

M. Vesnitch, Ministre Plénipotentiaire.

M. le Général Rachitch, Délégué de l'Armée Serbe au  
Grand Quartier Général Français.

T R O I S I È M E    S È A N C E

---

La Séance est ouverte le jeudi 26 juillet à 17 heures.

M. RIBOT.—Messieurs depuis notre dernière réunion nous avons étudié la situation militaire des Alliés non seulement dans les Balkans, mais sur tous les fronts, en tenant compte des décisions que les événements russes peuvent motiver. Nous sommes tous d'accord avec le sentiment exprimé dans la première séance, qu'il faut maintenir l'armée de Salonique pour faire face à une attaque possible bulgare-allemande et pour permettre à la Grèce rénovée et qui a retrouvé son unité de constituer une force qui contribuera à la défense du territoire grec et aux opérations militaires. Il faut que nous restions à Salonique et que nous donnions à l'Armée d'Orient le moyen de parer à toute éventualité. Mais nos Amis d'Angleterre désirent faire une étude plus approfondie de ce problème, dans l'esprit même que je viens d'indiquer, et nous sommes d'accord pour remettre la solution de cette question à une conférence qui se réunira prochainement à Londres.

Nous avons mis par écrit les décisions prises par la Conférence dans ses précédentes séances, notamment

en ce qui concerne la cessation de l'occupation du territoire de l'ancienne Grèce, ainsi que l'accord intervenu hier au sujet du triangle de l'Épire grec occupé par nos Alliés italiens. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de poursuivre nos entretiens puisque nous nous sommes entendus sur les points les plus importants, mais nous ne pouvons clore nos travaux sans affirmer l'étroite union qui existe entre toutes les armées coalisées pour défendre ensemble les droits des peuples, et surtout des petits peuples des Balkans, ainsi que la cause de la justice et de la civilisation.

Ce n'est pas au moment où nos Alliés russes traversent une terrible épreuve que nous leur marchandons notre sympathie et notre confiance. Nous applaudissons de grand cœur à l'énergie avec laquelle le Gouvernement russe s'efforce d'arrêter le recul de ses troupes, et de remonter leur moral. Nous gardons une entière confiance dans la Russie, et nous comptons sur elle comme par le passé, et nous sommes certains qu'elle aura à cœur de remplir tous les engagements que comporte notre alliance. Notre puissance demeure considérable si nous restons tous unis.

Je propose à l'assemblée de se mettre d'accord sur le projet de déclaration dont je vais vous donner lecture et qui pourrait être publié.

#### DECLARATION.

Les Puissances alliées, plus étroitement unies que jamais pour la défense du droit des peuples, particulièrement dans les Balkans, sont résolues à ne déposer les armes



que lorsqu'elles auront atteint le but qui, à leurs yeux domine tous les autres, celui de rendre impossible le retour d'une agression criminelle telle que celle dont les Empires centraux portent la responsabilité."

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. SEVASTOPOULO en s'y associant, déclare toutefois réserver la décision définitive de son Gouvernement.

M. RIBOT.- Je vous propose maintenant d'approuver la déclaration suivante qui résume les travaux des précédentes séances:

1° - La France, la Grande-Bretagne et l'Italie mettront fin simultanément et dans le plus court délai, aux occupations militaires qu'elles ont été obligées de faire sur le territoire de l'ancienne Grèce, de la Thessalie et de l'Épire.

L'occupation militaire du triangle formé par la route de Santi-Quaranta et la frontière de l'Épire pourra être maintenue provisoirement dans un intérêt de sécurité, sous réserve d'une entente entre l'Italie et la Grèce pour le rétablissement des administrations civiles sous l'autorité d'un Commissaire délégué par le Gouvernement hellénique.

M. ROMANOS.- Sous réserve du respect de la pleine souveraineté de la Grèce dans ce triangle, le Gouvernement hellénique accepte le règlement intervenu sur les instances des Gouvernements français et anglais, et grâce à la bonne

volonté du Gouvernement italien.

M. SOMMILNO.- Le texte proposé répond aux intentions du Gouvernement italien, et je suis disposé à l'approuver.

M. RIBOT.- Voici maintenant le texte de la dernière résolution que je soumetts à votre approbation:

2° - La France, la Grande-Bretagne et l'Italie pourront conserver pendant la guerre une base navale et militaire dans l'île de Corfou, étant entendu que l'île entière restera sous la souveraineté de la Grèce.

Cette déclaration est adoptée à l'unanimité.

M. RIBOT.- Avant de clore nos travaux, quelqu'un demande-t-il la parole?

M. de BROCCQUEVILLE.- Je demanderais seulement qu'il soit bien manifesté qu'il s'agit seulement d'une conférence balkanique, afin qu'on ne puisse croire que la Belgique a été exclue des délibérations des Alliés.

M. RIBOT.- Dans les paroles de bienvenue que j'ai adressées aux délégués à la première séance, j'ai pris bien soin d'indiquer qu'il ne s'agissait que des questions balkaniques. Aussi n'avons nous convoqué à ces réunions que les Puissances ayant des troupes dans les Balkans. C'est sur un autre terrain que la Belgique donne la main à ses alliés.

Mais nous avons invité tous les Alliés à assister à cette séance pour bien manifester notre union et notre entente.

M. SEVASTOPOULO.- Le Gouvernement Provisoire sera sûrement très sensible aux paroles si éloquentes que le Président du Conseil a trouvées pour apprécier la situation en Russie et pour reconnaître les efforts que fait le Gouvernement et l'immense majorité du Pays en vue de défendre la cause de la justice, de la paix et de la liberté des peuples.

M. VESNITCH.- adresse à la Conférence la profonde gratitude du Gouvernement royal de Serbie, et de toutes les autres nations balkaniques, pour avoir bien voulu consacrer ses travaux non seulement aux intérêts de l'Alliance en général, mais plus particulièrement aux intérêts des Puissances balkaniques qui, sans l'intervention des Grandes Puissances étaient menacées, par l'agression germanique de devenir des satellites de l'Allemagne. Les peuples balkaniques sont heureux d'avoir été par ces réunions élevés à cet idéal d'égalité entre les grandes et les petites nations, qui a été depuis longtemps celui des Puissances Alliées.

M. VESNITCH.- demande, en terminant que cette noble manifestation soit rendue publique. Il est persuadé qu'ainsi cette Conférence aura un retentissement favorable non seulement dans les Balkans, mais encore dans tous les pays civilisés.

Le Président du Conseil remercie chaleureusement M. Veenitch des paroles qu'il vient de prononcer.

M. POPOVITCH.- tient à s'associer aux déclarations du Ministre de Serbie et à remercier le Gouvernement

Français de l'avoir appelé, bien que le Monténégro soit une petite Puissance à prendre part à cette conférence. La France et ses alliés peuvent être assurés de toute la sympathie du Gouvernement de Sa Majesté le Roi Nicolas.

M. RIBOT.- Au point de vue du droit, il n'y a pas de grandes et de petites Puissances, elles sont toutes égales, et jouissent des mêmes droits. Si une nation se développe plus qu'une autre, c'est non seulement son devoir, mais c'est aussi son privilège de pouvoir protéger et défendre les petites Puissances. Et c'est un rôle auquel la France n'a jamais failli au cours de l'histoire.

M<sup>me</sup> BROQUEVILLE s'associe aux nobles paroles de Monsieur le Président du Conseil et se réjouit de l'accord réalisé. Il n'y a pas de pays, a-t-il dit, sauf la Serbie, qui ait autant souffert que la Belgique. La Belgique peut légitimement espérer qu'on s'occupera aussi d'elle. Comme l'a dit éloquemment M. Lloyd George dans son discours du 21 juillet, la Belgique est la gardienne d'un passage obligé des invasions. Le statut international établi en 1831-1839 pour garantir sa sécurité est devenu caduc de par la violation du traité collectif par deux de ses signataires. Il doit être revu. A cet effet il est désirable que les Puissances garantes, restées fidèles à leurs engagements, réunissent bientôt leurs représentants pour examiner avec la Belgique les stipulations du statut nouveau qui doit remplacer l'ancien, prévoir l'exécution des promesses de réparation qui nous ont été faites si généreusement et délibérer sur nos

revendications. La Belgique veut rester le soldat du droit, mais être un soldat toujours plus fort pour mieux remplir sa tâche.

M. LAHOVARY.- remercie M. Ribot des paroles qu'il a prononcées. La Roumanie a traversé une période difficile et des heures douloureuses, mais elle n'a jamais perdu confiance. Elle sait qu'une heure sonnera bientôt où la Roumanie pourra grâce à ses efforts et au concours de ses Alliés, prendre sa revanche et participer à la victoire.

M. RIBOT remercie le Ministre de Roumanie de ses réconfortantes paroles, et lui donne l'assurance que l'appui de la France ne fera jamais défaut à la Roumanie.

M. CHAGAS remercie le Gouvernement Français de l'avoir invité à cette réunion, et déclare que le Gouvernement portugais, qui est entré dans la guerre, avec un parfait désintéressement, est heureux de voir les troupes portugaises combattre aux côtés de ses vaillants alliés.

M. le Baron SONNINO remercie le Président du Conseil de la manière dont il a dirigé les travaux de la Conférence.

M. LLOYD GEORGE tient à s'associer à la déclaration que vient de faire le Ministre des Affaires Etrangères d'Italie.

M. RIBOT adresse à M. le Baron Sonnino et à M. le Premier Ministre d'Angleterre ses remerciements pour les

paroles qu'ils ont prononcées et pour la concours qu'ils ont bien voulu lui apporter.

La séance est levée à 18 heures 30.